

Le collectif "Sauvons les arbres de Condom" s'en remet à la préfecture pour faire appliquer la loi



Le collectif "Sauvons les arbres de Condom" s'en remet à la préfecture pour faire appliquer la loi

« Suite à la fin de non-recevoir du maire, nous sommes sur le pied de guerre, mais avec cependant un petit espoir qui peut venir de la sous-préfecture où nous avons rendez-vous ce mercredi matin, à 9 heures. Il s'agit pour nous de faire respecter une loi qui interdit l'abattage des arbres et nous comptons sur la préfète du Gers pour faire annuler la décision de la municipalité condomoise », révélait ce mardi 20 août, sur la place Saint-Pierre, Thomas Brail, du « Groupe national de surveillance des arbres ».

Pour plus de détails concernant l'abattage des 25 platanes retrouvez nos principaux articles :

Un communiqué commun à trois associations

Du haut d'un platane, Thomas Brail compte en sauver 25

Les Amis des arbres toujours mobilisés

Sauvegarde des platanes : Thomas Brail entame une grève de la faim

Des échelles au pied de chaque platane



Thomas Brail s'exprime devant le collectif "Sauvons les arbres de Condom".



Idem.



Fin de non-recevoir en la mairie de Condom.



2R6A1098.jpg